



Commune de La-Magdelaine-sur-Tarn

SERVICES MUNICIPAUX

De Restauration scolaire & Accueils de Loisirs (A.L.A.E & A.L.S.H & A.L.S.H ados)

Année scolaire 2022-2023

ACTE D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR

A REMETTRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur

Responsable(s) légal (aux) de l'enfant.....

Déclare(nt) avoir pris connaissances des dispositions des règlements intérieurs :

- du restaurant scolaire
- de l'A.L.A.E / de l'A.L.S.H
- de l'A.L.S.H ados

Nous engageons notre responsabilité quand aux respects des consignes établies dans les documents.

Nous nous engageons à fournir la totalité des renseignements demandés au dossier d'adhésion, et acceptons l'intégralité du règlement de fonctionnement et certifions avoir déposé un dossier complet.



- Une vigilance sur la lecture du règlement de fonctionnement du service de la restauration scolaire, du règlement ALAE/ALSH et MDJ **ont été mis à jour**, disponible sur le portail enfance.

Nous nous engageons à transmettre toutes les informations concernant un éventuel changement de situation familiale à nos services.

À La Magdelaine-sur-Tarn le

Signature des Responsables légaux susmentionnés

Lu et approuvé